

**COMMUNIQUE DE PRESSE
A L'OCCASION DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL**

Le Conseil d'Administration du Fonds d'Equipeement Communal (FEC) s'est réuni le 31 octobre 2011 au siège du Ministère de l'Intérieur sous la présidence de Monsieur Nour-Eddine BOUTAYEB, Wali, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur.

Au cours de cette réunion, le Conseil a passé en revue l'activité ainsi que les comptes de la banque au titre du 1^{er} semestre 2011 et a examiné le programme d'activité ainsi que le projet de budget 2012.

Ainsi, en termes d'activité, le montant des engagements au 30 juin 2011 s'est établi à 992 MDH et celui des décaissements à 615 MDH. Ces niveaux d'activité devraient plus que doubler à fin décembre 2011 pour atteindre respectivement 2 100 MDH et 1 600 MDH.

Au niveau des réalisations, le Produit Net Bancaire (PNB) a atteint 146 millions de dirhams et ce, en dépit de la baisse de 50 points de base des taux d'intérêt des prêts octroyés aux Collectivités Locales. Ce faisant, la Banque a réalisé, à fin juin 2011, un bénéfice net de 70 millions de dirhams, ce qui permet de continuer à renforcer ses fonds propres et faire face aux impératifs prudentiels exigés par la banque centrale tout en veillant à la poursuite de la maîtrise des risques de la banque.

Par ailleurs, le Conseil a approuvé le programme prévisionnel d'activité 2012, arrêté à 2,1 milliards de dirhams d'engagements et 1,8 milliard de dirhams de décaissements. A cet effet, le FEC mobilisera de nouveaux financements sur le marché financier local à hauteur de 2 milliards de dirhams au titre de l'exercice 2012.

Le Conseil a également approuvé le projet de budget 2012 qui se monte à 56 334 863 dirhams, ventilé entre 52 464 863 dirhams pour le fonctionnement et 3 870 000 dirhams pour l'équipement et marqué notamment par la poursuite de la rationalisation des dépenses courantes de fonctionnement.

Cette réunion a également été l'occasion pour le Conseil de prendre acte des conclusions des travaux du Comité d'Audit qui a fait part de l'état d'avancement des projets menés par le FEC dans le cadre de la mise en œuvre de ses recommandations ainsi que de celles des Commissaires aux Comptes et du respect par le FEC de ses engagements.

Par ailleurs, le Conseil a encouragé le FEC à continuer à œuvrer en faveur du transfert d'expertise au niveau local à travers la programmation d'ateliers techniques régionaux. Ces ateliers, qui visent les élus et les services techniques des Collectivités Locales, seront organisés en concertation avec la tutelle et permettront d'apporter des réponses concrètes à des problématiques vécues par les Collectivités Locales dans leurs domaines d'intervention et traiteront de thèmes liés au développement durable, à la protection de l'environnement, aux déplacements urbains ...

Enfin, le Conseil a pris connaissance du bilan de l'organisation par le FEC de la 38^{ème} Conférence annuelle du Centre International pour le Crédit Communal qui regroupe, à l'échelle internationale, des banques et institutions financières spécialisées dans le financement local. Cette Conférence qui s'est tenue à Marrakech en mars 2011, a porté sur les perspectives de financement des infrastructures publiques locales et a notamment permis de mettre l'accent sur l'indispensable collaboration et l'exigence de complémentarité entre les acteurs publics locaux et centraux ainsi que les organismes de crédit local. Cet évènement a également permis aux participants d'effectuer des visites de terrain en vue d'apprécier les avancées du Royaume du Maroc en matière de développement territorial.